

DÉPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BÉTHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-quatre du mois de juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Labourse, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées le dix-huit juin deux mille vingt-six, soit cinq jours francs à l'avance, lesquelles convocations ont été affichées à la porte de la mairie ou publiées conformément à la loi.

Délibération
N°2026CM34

Renouvellement des
membres de la Commission
Intercommunale des
Impôts Directs (CIID)

Convocation du
18 juin 2026

Présents : Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Betty BEN, ~~Johnny GLAVIEUX~~, Annick SAVOLDELLI, André DEBROCK, Claudie MARTEL, Roland JOLY, ~~Frédéric DISSAUX~~, Ludovic RYCKELYNCK, ~~Aimé ROUSSEY~~, Didier FATOU, ~~Stéphane LOUCHART~~, Alain DIENI, Stéphanie HABIBOVIC, Isabelle CAZIN, ~~Rosanna GILLET DIDIO~~, ~~Dorothée HAUER~~, ~~Emilie MALAQUIN~~, ~~Delphine LECOCQ~~.

Absent(e)s : Aimé ROUSSEY, Rosanna GILLET DIDIO, Delphine LECOCQ.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Alain COQUERELLE pouvoir à Claudie MARTEL, Johnny GLAVIEUX pouvoir à Bernard PRUVOST, Frédéric DISSAUX pouvoir à Nicole CHASTENEZ, Stéphane LOUCHART pouvoir à Isabelle VANELLE, Dorothée HAUER pouvoir à Alain DIENI, Emilie MALAQUIN pouvoir à Betty BEN.

Secrétaire de séance : Isabelle CAZIN

Nombre de conseillers
en exercice :

23

Conseillers présents :

14

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650A relatif à la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Considérant que la Commission Intercommunale des Impôts Directs est chargée d'émettre des avis dans le cadre des travaux relevant de la fiscalité économique,

Considérant que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la CIID pour la mandature à venir,

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale doivent au préalable recueillir les propositions des représentants de leurs communes membres par délibération du Conseil municipal,

Considérant que pour siéger au sein de la CIID, chaque membre doit être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, être âgé de 18 ans au moins, jouir de ses droits civils, être inscrit aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI, être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la Commission,

Après présentation par Monsieur le Maire des conditions de composition et de fonctionnement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), il est rappelé que cette commission participe aux travaux relatifs relevant de la fiscalité économique.

Il est également précisé que la liste de contribuables proposée en nombre double est à la Direction du Pilotage et de l'Optimisation des Ressources de la Communauté d'agglomération, laquelle établira la liste de présentation qui sera ensuite adressée au Directeur départemental des finances publiques en vue de la désignation des commissaires de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le 2 JUIL, 2026

ID : 062-216204800-20260624-2026CM34-DE

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la liste proposée par Monsieur le Maire :

- Madame Isabelle VANELLE en tant que titulaire
- Madame Claudie MARTEL en tant que suppléante

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Conformément aux articles L2131-1 et L2131-2 du Code général des collectivités territoriales, la présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La secrétaire de séance



Isabelle CAZIN

Le Maire



Philippe SCAILLIER